OZP

mercredi 16 octobre 17h-19h collège Poquelin

**Quel avenir pour l’éducation prioritaire dans le contexte actuel ?**

**Analyses et orientations à discuter**

1. Le contexte actuel, quel contexte ?

On peut d’abord rappeler que le contexte économico-social influe sur les conditions de fonctionnement du système éducatif en imposant un cadre idéologique qui semble actuellement ne pas pouvoir être discuté : Le néo libéralisme tend à réduire la dépense publique, à favoriser la concurrence et la compétition, à déréguler les institutions d’État, à favoriser la décentralisation vers le local et la privatisation…

Pour une politique éducative dont l’objectif est la lutte contre les inégalités et la réussite de tous, ces perspectives sont destructrices car elles encouragent la privatisation comme on le voit avec l’augmentation des moyens du privé sous contrat et le développement du hors contrat. Comme on le voit aussi avec des choix idéologiques qui visent la séparation des élèves selon leurs niveaux scolaires (groupes de niveau), dans un refus de la diversité, de l’hétérogénéité corroboré par l’idée du port de l’uniforme. Comme on le voit également dans le fait de développer la fluence dans l’apprentissage de la lecture dans un esprit de compétition, plutôt que la compréhension dans un esprit de coopération. Il s’agit là d’une focalisation sur les fondamentaux dans leur acception la moins ambitieuse particulièrement pour les élèves les plus faibles. La réforme de la voie professionnelle avec une place de plus en plus importante donnée au travail en entreprise, au détriment de la formation générale va dans ce même sens. Comme on le voit aussi avec la perspective, déjà développée en 2007, d’une réduction de la dépense publique qui pourrait à nouveau déboucher sur la suppression de la formation des enseignants comme à l’époque. Car c’est toujours plus facile politiquement de réduire les moyens de remplacement : cela se voit moins. Nous savons que nous devons nous attendre à un budget de rigueur dans un contexte de baisse démographique. Il sera plus facile de prendre des postes à l’école que dans la police compte tenu du contexte idéologique dominant. Dans tous les cas on peut faire une croix sur toute réduction de l’influence du privé et sur toute revalorisation des salaires et carrières des fonctionnaires du public compte tenu de la composition actuelle du gouvernement.

Un deuxième niveau de contexte issu du premier concerne l’éclatement de la pensée et de la représentation politique consécutif au développement de réseaux sociaux et d’émissions de télévision qui, au nom de la liberté, libèrent des pensées délétères qui étaient jusque là régulées par l’existence de medias institués, par des partis politiques forts et par des syndicats encore vivants. La destruction de la liberté de la presse écrite comme télévisée, remise entre les mains de grands financiers, la réduction de la syndicalisation, la réduction de la représentativité de tous les partis structurant la vie politique française, amènent des propos débridés sur toute question de société dont la question éducative. L’usage actuel des sondages d’opinion amène, en outre, la pensée éducative, comme les autres à être entraînée dans des effets de mode sans cohérence et sans consistance, débouchant sur des dispositifs très partiels et en aucune manière sur une politique éducative systémique et fortement structurée. La conséquence en est le développement d’une démagogie qui encourage les pensées réactionnaires en éducation comme on peut le voir avec les discours illusoires sur l’autorité, contre l’éducation à la sexualité, pour de prétendues valeurs éternelles...

En conséquence de cet éclatement on ne cesse de voir surgir ici ou là des rapports ou réflexions très peu informés de l’histoire de la pensée éducative et notamment de l’histoire de l’éducation prioritaire qui proposent sans justification solide, sans assise sociale sérieuse, sinon l’idéologie néo libérale indiquée, des propositions pour l’école. Quand on regarde actuellement les programmes éducatifs des différents partis politiques, on est confronté à des propositions partielles qui ne font pas une politique éducative ; en outre le plus souvent ces partis appuient leurs propositions sur des représentations issues de leur volonté démagogique vis à vis de leurs électorats ou supposés tels. Et on a pu voir avec le « choc des savoirs » l’étendue de l’influence de l’enseignement privé sur les propositions gouvernementales. On peut encore s’attendre à voir ici ou là de nouveaux rapports de cabinets de conseil ou d’autres qui prétendront vendre la martingale de la réussite en éducation. Tout au contraire nous aspirons à pouvoir disposer de travaux sérieux en appui sur les résultats des sciences sociales et sur une histoire bien comprise du système éducatif ainsi que sur l’expertise professionnelle des acteurs du système auxquels il faut donner le temps de travailler dans des collectifs de travail.

Un troisième niveau du contexte concerne plus particulièrement le système éducatif et la manière dont il est géré depuis 2017 dans le cadre idéologique que nous avons dit (néolibéralisme et démagogie réactionnaire) par des personnes peu respectueuses de son histoire et qui ont plutôt pour perspective la destruction de ses fondamentaux au profit d’une supposée innovation en appui sur les neuro sciences et sur le numérique. On a pu voir depuis cette date un pilotage brutal (principalement du fait de Jean-Michel Blanquer et Gabriel Attal) qui loin de construire a essentiellement consisté à détruire l’existant sans capacité à bâtir une politique éducative de lutte contre les inégalités et d’émancipation qui n’est manifestement pas leur objectif. En attendant que les politiques nouveaux esquissent la mise en œuvre de réformes prônées par les leurs, comme la nomination et la notation des enseignants par les seuls chefs d’établissements, l’absence de politique nationale clairement assumée au profit d’une déconcentration sur les recteurs accroît les écarts de mises en œuvre comme on a pu le voir encore récemment avec les écarts de dotation entre le public et le privé selon les académies. Quant à la nouvelle ministre, on attendra de voir si elle dispose d’une pensée éducative propre où si elle s’inscrit naturellement dans le prétendu « choc des savoirs » comme c’est probable.

En résumé, depuis 2017 l’école publique est pensée et pilotée par des dirigeants issus des milieux favorisés et scolarisés dans les écoles privées (E.Macron/ JM. Blanquer/ G. Attal). Cette situation est loin d’être anecdotique et dépasse le cadre de la vie privée. Elle est le symbole d’un rapport de classe au plus haut niveau entre l’école publique et ses dirigeants. Dirigeants, politiques et hauts fonctionnaires désignés par ces politiques, persuadés que leur réussite est le résultat de leurs qualités personnelles ( ou « dons ») et de l’école qu’ils ont fréquentée (privée et élitiste) et non principalement la conséquence de leur origine sociale. Cette logique doublée de l’ignorance des milieux sociaux qui ne sont pas les leurs, des sujets éducatifs et pédagogiques qu’ils traitent (et donc des savoirs acquis par la recherche et par les praticiens depuis des décennies sur les conditions de la réussite scolaire des enfants de milieux populaires), par ailleurs appuyée sur une grande confiance dans leurs capacités d’analyses ( !) les amènent à penser que :

* le modèle des écoles privées doit être exporté puisqu’il leur a réussi
* pour les élèves les plus faibles, la maîtrise des fondamentaux est un horizon suffisant et acceptable voire même considéré comme « ambitieux »
* le séparatisme scolaire doit permettre d’enseigner les fondamentaux aux plus faibles mieux qu’aujourd’hui et de laisser s’envoler les plus rapides et les plus doués.

Pour ce faire, le système a besoin de personnels obéissants aux consignes des décideurs plutôt que formés aux pratiques pédagogiques porteuses basées sur une analyse sociale du rapport aux savoirs et des conditions de réussite des élèves, analyse largement ignorée, rejetée, combattue (« le pédagogisme » et « l’idéologie »).

Dans le cadre d’une école conçue pour séparer les élèves en fonction de leurs supposées capacités personnelles, une large place est accordée à l’autonomie des établissements pour s’adapter au local et au recrutement des personnels ad hoc par les chefs d’établissement.

Dans cette logique, l’analyse sociale ne concerne donc ni la pédagogie, ni les pratiques des enseignants, ni l’organisation de l’école, mais se concentre sur un traitement des difficultés sociales par des dispositifs d’accompagnement et de compensation extérieurs à l’école .

En ce qui concerne l’éducation prioritaire, la politique refondée en 2014 est plus ou moins conduite ici ou là sur le terrain même si la volonté politique nationale a bien été de la diluer dans la supposée « territorialisation » au supposé profit des territoires ruraux dont les élections récentes ont montré que de fait ils se sentaient plutôt oubliés malgré les discours gouvernementaux. Les CLA (contrats locaux d’accompagnement) qui ont aussi bénéficié au privé témoignent de cet abandon. L’obsession que l’on verra encore prochainement de voir la carte liée à celle de la politique de la ville et le développement des cités éducatives s’inscrivent dans ce mouvement qui consiste à faire croire que les apprentissages scolaires se jouent en dehors de l’école. En outre beaucoup des mesures emblématiques, qui doivent par leur convergence portée par le référentiel favoriser la réussite, ont été de fait abandonnées : plus de maîtres que de classes, accueil des moins de trois ans en maternelle, formation des enseignants, travail coopératif… Et il en est de même de la recherche de la mixité sociale qui est contraire à l’idée d’une société de classes portée par le capitalisme néolibéral.

2. L’avenir : quel avenir pour l’éducation prioritaire ?

L’OZP s’est déjà exprimée par la voix de son président à cette rentrée dans le café pédagogique <https://cafepedagogique.net/2024/09/05/une-vraie-politique-deducation-prioritaire-simpose/>

En outre en 2022, l’association a publié un manifeste pour dire ses grandes orientations :

<https://www.ozp.fr/spip.php?article28161>

On peut ici rappeler quelques fondamentaux à discuter :

La mixité sociale doit être recherchée partout et par tous les moyens. Cela suppose un travail urbanistique, relatif au logement, à la place de l’enseignement privé, aux stratégies de dérogation, au maillage territorial des écoles et établissements… Il y a besoin de l’éducation prioritaire là où il y a des concentrations importantes d’élèves issus des milieux populaires en ville comme dans les territoires ruraux. Il faut en conséquence revoir la carte de l’éducation prioritaire en excluant le privé et en s’appuyant sur les données des IPS sans vouloir de manière simpliste ajuster la carte de l’éducation nationale à celle de la ville. Il faut aussi veiller à ce que l’éducation prioritaire ne soit pas le lieu de l’accroissement des difficultés par le nombre des ULIS et des SEGPA qui peuvent tout aussi bien être implantées dans des territoires plus favorisés. Il faut une autre politique adaptée pour les territoires ruraux isolés qui ne présentent pas de concentration particulière de défaveur sociale.

L’éducation prioritaire porte sur l’école obligatoire dans une perspective de réseau école/collège. Elle doit être évaluée et relancée comme telle. Elle doit pouvoir développer les projets de réseau en appui sur des équipes de réseaux bénéficiant de la confiance, de l’expertise et du soutien de l’institution et des travaux de la recherche. Cela n’empêche aucunement qu’il faille en complément une autre politique prioritaire pour certains lycées qui fonctionnent rarement en réseau avec les écoles et collèges, tant leurs aires de recrutement sont différentes. Une politique prioritaire pour les lycées professionnels doit impérativement y restaurer un enseignement des matières générales digne de ce nom.

Le temps doit être donné à cette politique avec des orientations consolidées et permanentes indiquées dans le référentiel de l’éducation prioritaire. Une scolarité qui commence à deux ans, comme c’est souhaitable en éducation prioritaire, dure au moins quatorze ans jusqu’à la fin de la scolarité obligatoire. La politique conduite doit au moins avoir cette durée avec en outre le souci de la préparation des personnels qui y enseignent de manière à accroître leur possibilité de prise en compte des difficultés des élèves issus des milieux populaires face aux savoirs scolaires. Cette politique doit disposer de vrais moyens (postes supplémentaires, dispositifs de formation, temps de concertation et reconnaissance de l’exercice professionnel, crédits…) et d’un traitement réellement prioritaire dans les choix administratifs à tous les niveaux.

Pour ce faire l’OZP revendique un pilotage national fort sur des principes éprouvés validés par l’expertise des acteurs, par la recherche et par les inspections générales dans leur version d’avant les changements récents. Sur cette base, il faut un débat dans des assises nationales permettant de confronter les points de vue de tous les acteurs de cette politique.